

Triialogue

Le magazine de la Fédération des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

Juil. Août.
Sept. 2017 n°86

Un cours de Philosophie et Citoyenneté pour tous à la rentrée



Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



p.4 L'école, comment ça fonctionne ? **p.6** CPC : Ensemble c'est bien...
Deux heures c'est mieux **p.14** La trilogie de conférences citoyennes
de l'AP de l'école de la Drève **p.16** Mamans lectrices, mamans solidaires
p.22 Moins d'élèves par classe : incontournable pour la réussite scolaire ?
p.26 Ensemble avec les personnes extraordinaires : sensibilisation au handicap

Juillet-Aout-Septembre 2017

Responsable de publication : Daphné Renders

Conception visuelle : Lisa Leloux - Bertha&Bertha

Rédaction FAPEO : Joëlle Lacroix, Daphné Renders, Véronique de Thier, Flore Lecolier, Darleen Pollet, Sarah Gauthier, Christopher Jaumouille et Emmanuelle Plumat.

Périodicité : 4 numéros / an

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Instances où siège la FAPEO : Commission de pilotage (COPI), Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), Commission des Inscriptions Inter Réseaux (CIRI), Conseil supérieur des Centres Psycho- médico-sociaux (CPMS), Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, Conseil supérieur des allocations d'étude, Conseil supérieur des cours philosophiques, Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), Commission consultative pour le transport scolaire, Commission de la Promotion de la Santé à l'École (CPSE), Commission « Articles 41 » de la loi du 29 mai 59 – Interdiction de pratiques déloyales, Comité de pilotage décret intersectoriel, Conseils zonaux de l'alternance, Plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire, Plateforme de l'enseignement spécialisé, Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), Plateforme francophone du Volontariat, Conseil des Femmes Francophones de Belgique - Commission enseignement, « Campagne Marguerite » - Infor Jeunes Laeken

Sources Illustrations de ce Triologue 86 : Fotolia

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

2

ACTUS

3

Le saviez-vous ?

4

L'école, comment ça fonctionne ?

DOSSIER
UN COURS DE PHILOSOPHIE
ET CITOYENNETÉ POUR
TOUS À LA RENTRÉE

6

Ensemble c'est bien...
Deux heures c'est mieux

8

Organisation de l'heure obligatoire
du cours de Philosophie et Citoyenneté
dans l'enseignement fondamental
et dans l'enseignement secondaire

PARENTS EN MOUVEMENT

14

La trilogie de conférences citoyennes
de l'AP de l'école de la Drève

16

Mamans lectrices, mamans solidaires

ÉCOLES EN MOUVEMENT

18

Bien-être et yoga à l'école

MÉTIERS À L'ÉCOLE

20

Orthopédagogues ... mais qui sont-ils/elles ?

ANALYSES

22

Moins d'élèves par classe : incontournable
pour la réussite scolaire ?

24

Grâce à Super Nanny, soyez une bonne
mère et une femme modèle !

PROVINCE EN MOUVEMENT

26

Ensemble avec les personnes
extraordinaires : sensibilisation au handicap

SANTÉ

28

Les jeux de l'amour, sans le hasard

DÉCOUVERTES

30

Et pour jouer ?



Luc Pirson
Président
de la
FAPEO

L'année scolaire se termine, déjà ! Pour la FAPEO, d'importants dossiers dans l'enseignement restent ouverts et requièrent toute notre attention. Si nous nous sommes prononcés -avec vigilance- pour le « Pacte pour un Enseignement d'Excellence », il est heureux que la Ministre de l'Enseignement ait initié un « tour » d'écoles où parents et professeurs ont enfin pu questionner et en apprendre plus sur ce vaste projet.

Autre grand sujet qui remue l'actualité, c'est l'introduction du cours de Philosophie et Citoyenneté (CPC), cette fois dans le secondaire, dès la rentrée de septembre. Afin d'éviter le chaos connu lors du démarrage de ce cours en primaire, une meilleure anticipation était espérée. Pourtant, nous bataillons encore, tant le flou (organisé à dessein ?) est roi. De nombreuses questions demeurent : qui va donner le cours ? Qu'auront suivi comme formation ces enseignant-e-s ? Quelle garantie de neutralité ? Et bien d'autres interrogations sur lesquelles nous revenons dans ce numéro. À l'image de la Ville de Bruxelles, certains Pouvoirs Organisateurs et quelques directions, principalement à Bruxelles, prennent l'initiative de modifier le formulaire de choix, formulaire qui avait fait débat en mai dernier. S'il est également bien compréhensible que des professeurs s'inquiètent sur leur avenir, nous regrettons l'intoxication médiatique lancée par certains, agitant plutôt qu'informant correctement, se soulevant même contre la FAPEO. Que tous les acteurs n'oublient quand même pas l'intérêt premier de nos enfants et donc l'objectif clair de ce nouveau cours pour un meilleur vivre-ensemble. Nous revenons évidemment plus en détails sur tous ces points dans les pages qui suivent.

Notre boîte à outils mise à votre disposition, parents, s'enrichit toujours et encore : de nouvelles capsules vidéo ont été tournées et vous sont présentées dans ce numéro.

Lieu d'apprentissage, l'école n'est certainement pas un endroit triste dans lequel l'enfant ne sent pas bien. Une institutrice à Mouscron (Hainaut) nous donne l'exemple que le « bien-être » y est même une condition indispensable. Pour le mettre en place, elle introduit des « moments cool » incluant de petits exercices de yoga dans sa classe. Nos dernières analyses font preuve que la classe idéale ne peut contenir trop d'élèves ... mais est-ce un gage de réussite pour tous malgré tout ? Il y a des limites. Et ce n'est pas non plus « Super Nanny » qui va être un exemple d'émancipation des rôles dans la famille. À voir...

Illustration ludique pour aborder un sujet pas si évident que cela, la contraception peut s'apprendre grâce à un jeu.

Le Hainaut est encore à l'honneur dans ce numéro avec des initiatives lancées par des associations de parents sous la forme d'un cycle de conférences, de soutien à la lecture et de journées axées autour du vivre ensemble.

J'espère que la période d'examens enfin dépassée, vous pourrez pleinement profiter des vacances qui s'annoncent.

Bonne lecture...

Le saviez-vous?

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

26,9 % des 25-29 ans

Entre 2015 et 2016, une forte hausse de « Tanguy » a été notée en Belgique. Les « Tanguy » sont des jeunes qui habitent toujours chez leurs parents, qu'ils aient connu une première expérience d'autonomie (kot, études à l'étranger, ...) ou non. En fonction des âges, ces proportions varient puisqu'ils-elles représentent 92,7 % des 18-19 ans, 71,7 % des 20-24 ans, 26,9 % des 25-29 ans et 9,4 % des 30-34 ans. Les hommes sont un peu plus nombreux à vivre dans cette situation puisqu'ils représentaient 56 % des jeunes concernés en 2016. Les raisons sont diverses : allongement des études, marché du travail saturé, prix du logement, aides financières après les études réduites, ...

Et Vous?

Envie de nous parler de ce qui se passe dans votre AP ou votre école ? De mettre des projets ou actions en avant ? Envoyez-nous vos idées et/ou photos à daphne.renders@fapeo.be, nous nous ferons un plaisir de venir à votre rencontre pour en savoir plus.

28,6 ans

En Belgique en 2015, les femmes avaient en moyenne 28,6 ans quand elles ont accouché de leur premier enfant. L'âge moyen n'a cessé de reculer puisqu'elles avaient 28 ans en moyenne en 2010, contre 24 en moyenne en 1974. Différents éléments sont à mettre en lien ; l'accès à la contraception, la généralisation des études et les femmes présentes sur le marché du travail. Les femmes ont également leur premier enfant plus tard, surtout lorsqu'elles sont plus diplômées.

15%

En automne 2016, le Ligueur a réalisé une enquête auprès de 1.600 parents vivant à Bruxelles et en Wallonie. Il en ressort plusieurs chiffres intéressants, le premier étant que 15 % des parents ont des difficultés à trouver une place dans une école, principalement en maternelle. Autre chiffre interpellant : 1 parent sur 2 a recours à un coach et 1 sur 4 fait appel à du soutien scolaire. Ce suivi scolaire hors des murs de l'école semble de plus en plus placé entre les mains de structures plus ou moins compétentes ... Veut-on réellement nous diriger vers une privatisation de cette mission ?

1 263 000 femmes

Entre 2014 et 2016, 59 000 femmes résidant en Belgique sont passées dans la catégorie « risque de pauvreté ou d'exclusion sociale » dans notre pays, c'est-à-dire un total 1 263 000 femmes, soit 22% de la population féminine. Ces chiffres sont en recul pour les hommes puisqu'entre 2014 et 2016, le nombre d'hommes dans la catégorie « risque de pauvreté ou d'exclusion sociale » est passé de 1 135 000 à 1 072 000 personnes, soit 19,4 % de la population masculine. Ce risque de pauvreté peut s'exprimer de trois façons : être en situation de privation matérielle sévère, vivre dans un ménage à très faible intensité de travail ou être pauvre après des transferts sociaux.

1 parent sur 20

D'après une étude réalisée par des chercheurs et chercheuses de l'UCL, un parent sur vingt souffre de Burn Out parentale en Wallonie et à Bruxelles. Ce phénomène est relativement peu connu mais mis en avant ces derniers mois. Cet épuisement physique et émotionnel va souvent de pair avec une distance progressive entre le parent et son/ses enfant(s) ainsi qu'une perte d'épanouissement et d'efficacité dans son rôle de parent.

L'école, comment ça fonctionne?

Flore Lecolier

Conseillère pédagogique à la FAPEO

La FAPEO a réalisé 5 vidéos animées qui présentent l'entrée dans le système scolaire des maternelles aux secondaires et qui expliquent le rôle des parents dans l'école à titre individuel et à titre collectif, au sein d'une association de parents.

Ces 5 capsules vidéo courtes sont des portes d'entrées différentes pour expliquer comment fonctionnent le système, les codes scolaires et la participation parentale à l'école. Celles-ci sont présentées en 5 épisodes dont voici un avant-goût.



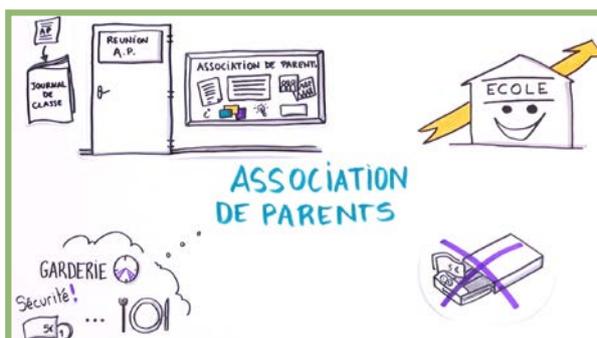
ÉPISODE 1 : La relation Association de parents - École

Cette vidéo répond à des questions simples sur l'Association de parents :

Qui peut participer aux réunions de l'Association de Parents ?



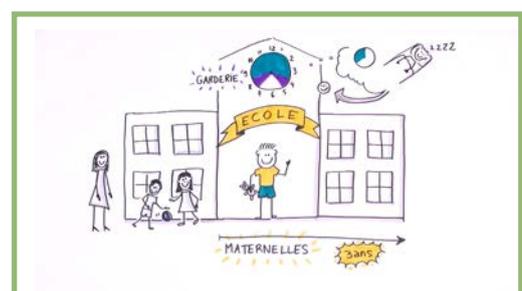
À quoi sert une Association de parents ?



ÉPISODE 2 : en route vers les maternelles

Avec l'entrée en maternelle, l'enfant va apprendre comment fonctionne l'école.

Comment se déroule l'organisation de l'école maternelle ?



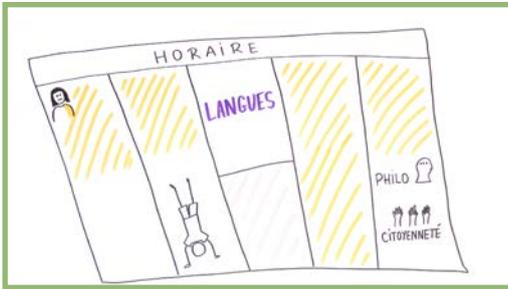
Qu'est-ce qu'on y fait ?



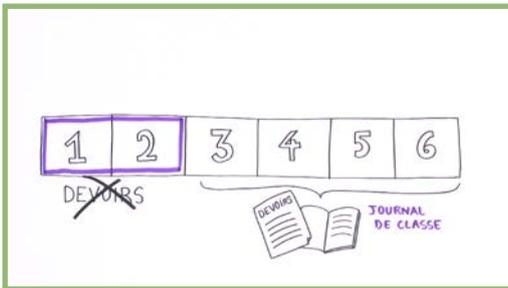
ÉPISE 3 : Bienvenue en primaire

En primaire, il/elle va avoir plusieurs cours et commencera à faire des travaux à domicile.

C'est quoi l'horaire en primaire ?



Les devoirs, comment ça marche ?



ÉPISE 4 : Parcours en secondaire

Le parcours en secondaire sera jalonné de plusieurs étapes.

Comment ça marche ?



Qui peut accompagner mon enfant s'il a besoin d'aide ?



ÉPISE 5 : Les relations entre parents

Quelle est la place des parents à l'école ?



Comment communiquer avec l'école ?



Curieux ?

Vous pouvez aller les consulter sur YouTube en tapant « Canal FAPEO », sur notre page Facebook « La FAPEO » ou sur notre site www.fapeo.be.

Des questions ?

Vous pouvez nous contacter au 02/537.25.75 ou envoyer un mail à secretariat@fapeo.be

Ensemble c'est bien... Deux heures c'est mieux !

Véronique de Thier

Chargée de mission à la FAPEO

Depuis l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 12 mars 2015, les parents ont le droit de demander une dispense des cours dits philosophiques. Afin d'y répondre directement (au mieux ?) de manière transitoire, la Communauté française avait, alors, instauré l'organisation de l'Encadrement Pédagogique Alternatif (EPA). Par la suite, et, comme le Gouvernement s'y était engagé après les élections de 2014, le nouveau cours a été mis en place : le cours de philosophie et de citoyenneté (CPC).

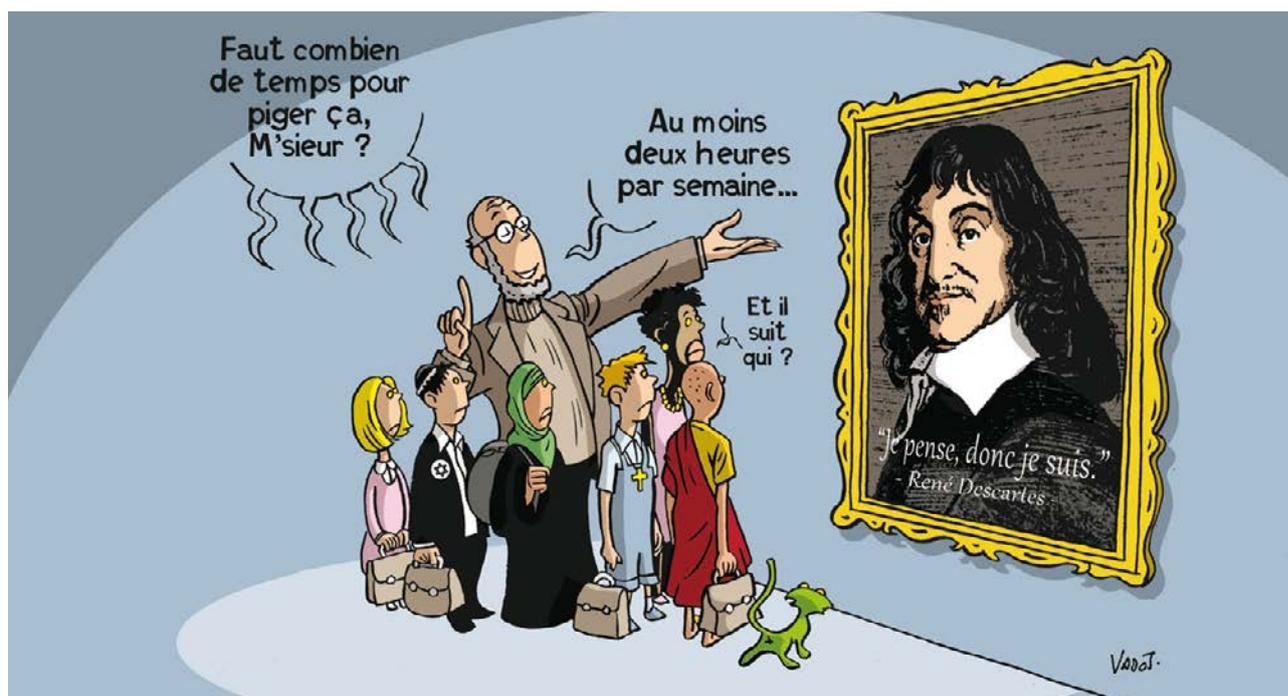
Cet EPA a donc logiquement disparu dans le fondamental à la rentrée 2016, et disparaîtra dans le secondaire dès septembre 2017.

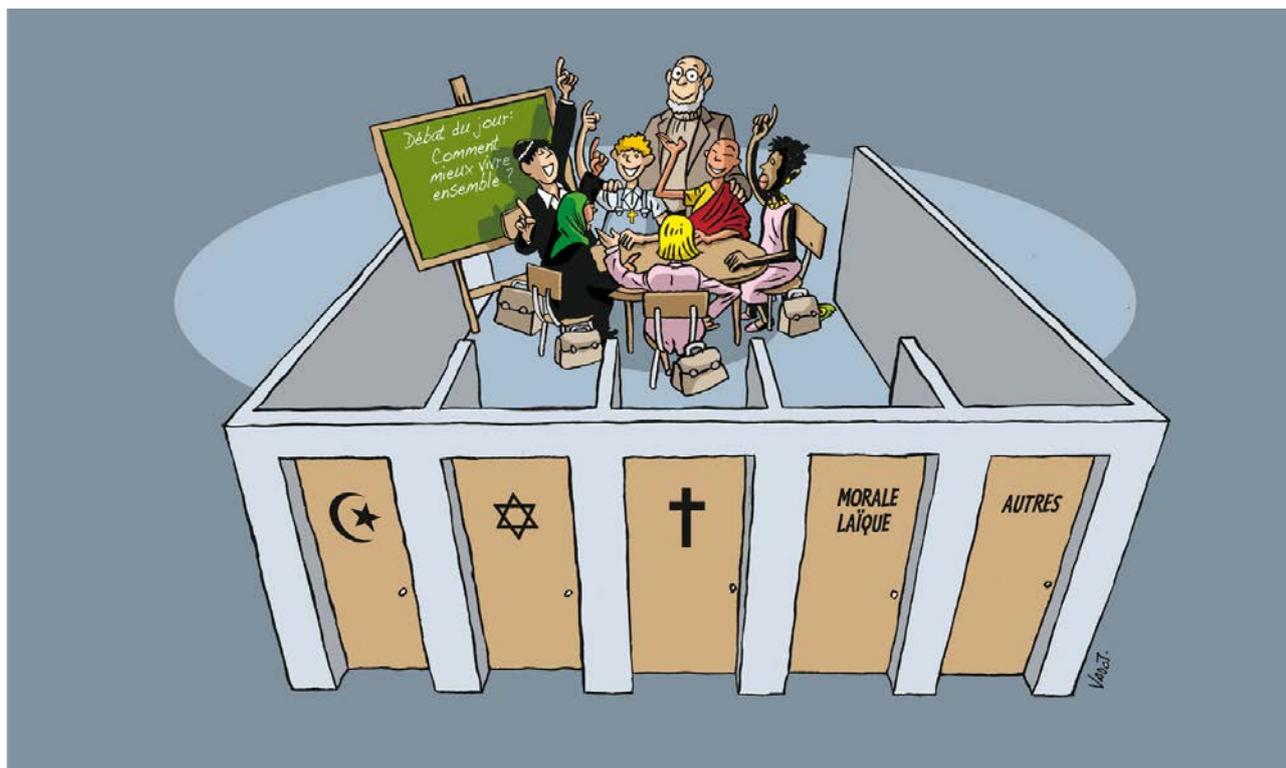
Tous les élèves de l'enseignement officiel de la première primaire à la sixième secondaire à partir de la rentrée 2017, pourront donc choisir de suivre ce nouveau cours, ce dont la FAPEO se réjouit.

Nous regrettons toutefois que ce cours de philosophie et de citoyenneté ne porte que sur une période commune : en clair, tout enfant scolarisé suivra obligatoirement une heure de ce nouveau cours, la deuxième heure de cours de philosophie et de citoyenneté ne sera offerte qu'aux élèves qui ne choisiront pas de suivre une heure de cours de morale ou de religion.

Ensemble, c'est bien... nous dirions même plus, indispensable !

L'heure obligatoire, pour tous, de Philosophie et de Citoyenneté remplace une des deux heures des cours de religion et de morale. Ces cours, pour rappel, séparent les élèves sur un critère convictionnel dès l'âge de six ans. Un modèle dépassé qui ne va pas dans le sens d'une promotion du vivre en ensemble.





À l'inverse, le cours de Philosophie et Citoyenneté rassemble tous les élèves, quelles que soient les convictions de leurs parents, pour un échange plus riche qui se nourrit des différences et jette des ponts au lieu de dresser des murs.

Pour les parents, il s'agit là d'une nouveauté structurelle : tous les enfants ensemble auront l'obligation - et la chance! - d'aborder des questions philosophiques, de questionner les croyances, de s'essayer à l'argumentation, etc. Cette fois, l'opportunité de vivre ensemble le questionnement philosophique devient réalité.

Deux heures, c'est mieux !

Pour y parvenir, une heure par semaine, c'est peu. Deux heures, c'est mieux. Et cela reste peu face aux défis qui attendent la jeunesse, confrontée à un monde où le repli communautaire et le chacun pour soi se sont érigés en système. Le CPC fait le pari d'une société ouverte, tolérante, faite de partage, de valeurs communes et complémentaires, de fraternité et d'émancipation des esprits.

Une campagne pour informer et pour convaincre

La FAPEO et le CAL (Centre d'Action Laïque) ont donc décidé de faire une campagne de promotion de la deuxième heure de Philosophie et Citoyenneté.

Elle attire l'attention sur l'importance de ce cours et l'utilité, compte tenu des enjeux sociétaux, de lui donner toutes les chances de réussite. La clé du succès réside dans le fait qu'un maximum d'élèves choisissent l'option de suivre les deux heures hebdomadaires de CPC plutôt qu'une heure seulement et une heure de leur ancien cours dit « philosophique ».

Les promoteurs de cette campagne – le CAL et la FAPEO - estiment que le rôle de l'école officielle est de donner aux élèves la possibilité d'effectuer librement leurs propres choix convictionnels, dans l'intimité de leur conscience ou dans le milieu familial. Le CPC va dans ce sens : il aborde toutes les grandes questions de société, les droits et les devoirs, le fait religieux, le questionnement philosophique, le civisme, l'organisation de la société, sans aucun parti pris d'aucune sorte.

Vous pouvez visionner le film de la campagne en activant ce lien ou en allant directement à l'adresse suivante : www.youtube.com/watch?v=oyUBCiwve4

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à surfer sur www.deuxheurescestmieux.be.

Organisation de l'heure obligatoire du cours de philosophie et de citoyenneté

dans l'enseignement fondamental
et dans l'enseignement secondaire

Véronique de Thier

Chargée de mission à la FAPEO

Flore Lecolier

Conseillère pédagogique à la FAPEO

Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, dans l'ensemble des établissements primaire de l'Enseignement Officiel (EO), c'est-à-dire dans l'enseignement communal et de la Communauté française (écoles autonomes, athénées), tous les élèves ont obligatoirement une heure de cours de philosophie et de citoyenneté en remplacement d'une des deux heures de religion ou de morale non-confessionnelle.

Cela sera le cas également en secondaire pour la rentrée 2017-2018.

L'heure obligatoire de philosophie et de citoyenneté sera donc dispensée à tous les élèves au même titre que le français ou les mathématiques.

Le choix de la deuxième heure hebdomadaire sera laissé à l'appréciation des parents/élèves. Les parents auront la possibilité de choisir soit une deuxième heure de philosophie et de citoyenneté soit une heure des actuels cours de religion et de morale.

Qu'est-ce que le Cours de Philosophie et de Citoyenneté (CPC) ?

Le Cours de Philosophie et de Citoyenneté, destiné aux élèves des écoles de l'Enseignement Officiel est constitué d'une heure obligatoire pour tous et d'une deuxième heure pour ceux qui ne choisissent pas le cours de religion ou de morale.

Pour le primaire :

Les principaux objectifs de ce cours sont :

- De favoriser le vivre ensemble et de permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen.
- De mettre en place les conditions permettant aux élèves d'horizons différents de construire ensemble une société pluraliste, durable et harmonieuse.
- D'offrir un espace commun de discussion et découverte des différents courants philosophiques, religieux et les textes fondateurs des sociétés démocratiques (puisque tous les élèves d'une classe suivent ensemble ce cours).
- D'engager les élèves dans la vie sociale et l'espace démocratique en favorisant le questionnement, la construction d'une pensée autonome et critique.

La vision générale du Cours de Philosophie et de Citoyenneté retenue, évoque, nous disent les représentants des réseaux, une manière de choisir qui valorise une pratique réflexive, une pratique qui permet à chacun des élèves de cerner librement ce qui lui convient ou ne lui convient pas, ce qui est acceptable ou inacceptable, ce qui est souhaitable ou ne l'est pas du point de vue d'un « Être et CONSTRUIRE ENSEMBLE » dans une société à advenir.

Cette pratique sous-tend une vision de l'enfant comme un être capable de s'affirmer, de s'impliquer, de s'engager dans son évolution, dans son émancipation personnelle, dans celle de la société et du monde auquel il appartient, sur base d'actions, de décisions, de choix étayés ; comme un être capable de développer sa pensée, de prendre position de façon réfléchie sur des questions, des situations, des actions comportant des enjeux éthiques, moraux, sociaux, économiques, politiques, philosophiques... adaptées à son niveau de développement.

Le contenu général de ce cours concourt à l'insertion harmonieuse des jeunes générations dans la société en leur permettant de s'appropriier, d'approfondir et de donner du sens aux savoirs et aux valeurs qui la fondent. Il s'agit de former des élèves capables de participer librement et de manière constructive à son évolution.¹

Pour le secondaire :

Le Cours de Philosophie et de Citoyenneté (CPC) articule la démarche philosophique aux enjeux et à la pratique de la citoyenneté.

Il s'appuie sur la philosophie, ses pratiques (débat et discussion philosophiques, colloques des philosophes, lecture de textes...) et son histoire, et prend en compte les apports des autres disciplines, en particulier des sciences humaines et sociales et de l'histoire des religions et de la laïcité.

Le CPC a pour objectif de former les élèves aux différents enjeux de la citoyenneté et de les amener :

- À reconnaître la pluralité des formes de raisonnement, des conceptions du monde et de la pluralité des normes et des valeurs.
- À pouvoir argumenter une position en la situant par rapport à d'autres positions possibles.
- À expliciter et problématiser les grandes catégories et oppositions conceptuelles qui structurent et déterminent nos façons de penser, le plus souvent sans que nous en ayons conscience ou sans que nous y ayons réfléchi.
- À penser par eux-mêmes tout en développant la part d'inventivité et de créativité que l'on attend du citoyen dans une société démocratique.

Le CPC fait reposer la formation à la citoyenneté sur une conception forte et active de la démocratie: la démocratie renvoie moins à un régime institué qu'à la capacité collective des citoyens à mettre en jeu les principes, les modes de fonctionnement, et les formes mêmes de la citoyenneté. Dans ce cadre, l'apprentissage de la pratique du débat et le développement d'un regard critique sur ce que telle ou telle forme de débat permet et empêche, jouent un rôle central.

En articulant la démarche philosophique à la citoyenneté, le législateur indique qu'il ne s'agit pas de former à la philosophie « en général » et pour elle-même, mais de former à **une approche philosophique des enjeux et des pratiques de citoyenneté.**

¹ www.cecp.be/refeos/wp-content/uploads/2016/06/2016.06.26.Programme_Cours_de_philosophie.et_de_citoyennete-.pdf

Est-ce que le CPC est obligatoire ?

Oui, pour la première heure. La deuxième heure est au choix des parents ou de l'élève.

Quel sera le contenu du CPC ?

Pour toutes les écoles, tous réseaux confondus, le contenu des apprentissages scolaires des enfants jusqu'en deuxième secondaire est défini par les socles de compétences. Pour les élèves de la 3ème à la fin des secondaires, le contenu des apprentissages est défini dans les Compétences terminales. Celui-ci comprend dès cette rentrée 2017 un chapitre supplémentaire consacré au Cours de Philosophie et Citoyenneté.

Sur base de ces socles de compétences et des compétences terminales, les pouvoirs organisateurs ont rédigé des programmes qui détaillent la manière d'atteindre les compétences visées.

Le menu de ce cours découpé dans le programme en deux axes interdépendants - philosophie et citoyenneté - répondent à quatre axes qui se déclinent en sous-ensemble de savoirs et compétences à traiter avec les élèves (construire une pensée autonome et critique, se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre, construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité, s'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique).

En savoir plus sur le contenu de ce cours :

Pour le primaire : www.enseignement.be/download.php?do_id=13355

Pour le 1er degré du secondaire : www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/CPC%20-%20Programme%201er%20degr%C3%A9.pdf

Pour le 2ème et le 3ème degré du secondaire : www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/CPC%20-%20Programme%202e%20et%203e%20degr%C3%A9s.pdf

Quel sera le contenu de la deuxième heure de CPC ?

Pour le primaire et le 1er degré du secondaire

La deuxième heure du Cours de Philosophie et de Citoyenneté devra, comme la première heure, se référer au Socles de compétences [Cours et] Education à la philosophie et à la citoyenneté. Dans l'Enseignement Officiel, le contenu plus précis repose sur le programme, au même titre que la première heure.

Pour des raisons d'organisation et au vu la diversité des situations rencontrées dans les écoles, et parce que la deuxième heure pourrait ne pas réunir le même groupe d'élèves, elle sera destinée à aborder les thèmes du programme, sous un angle différent. Ainsi, les pouvoirs organisateurs suggèrent de privilégier :

- La réalisation, la mise en œuvre, la participation de/ou à des projets citoyens, locaux ou autres.
- La réalisation, la mise en œuvre, la participation de/ou à des productions de formes culturelles et médiatiques multiples.

Pour le 2ème et 3ème degré

Les élèves qui choisissent une deuxième heure de CPC, bénéficieront de matières supplémentaires par rapport à ceux qui n'ont choisi que la première heure. Il ne s'agit donc pas d'un approfondissement de la première heure mais bien d'aller plus loin dans les savoirs et compétences. Cette deuxième heure sera évaluée au même titre que les autres cours.

Qui bénéficie de ce cours à la rentrée 2017 ?

Tous les élèves de l'enseignement officiel (communes, provinces et réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles). Ce cours sera aussi organisé dans des écoles du réseau libre subventionné non confessionnel (FELSI) qui organisent les cours de religion et morale. Pour le réseau libre confessionnel, il s'agira d'une éducation philosophique et à la citoyenneté organisée à travers différents cours (l'EPC)

Quand commence ce cours ?

Le 1er septembre 2017.

Comment est-ce que je peux faire mon choix ?

Vous recevrez un formulaire avant le 22 mai 2017 qui vous permettra de faire un choix soit pour une deuxième heure de philosophie et citoyenneté soit pour un des cours convictionnels (religion ou morale).

Combien de temps dispose-t-on pour remettre le formulaire ?

Votre choix devra être fait pour le 8 juin au plus tard.

Jusqu'à quelle date puis-je changer de choix entre une heure de cours de religion/morale ou une heure de Cours de Philosophie et de Citoyenneté ?

Normalement, le choix entre une heure de Cours de Philosophie et de Citoyenneté ou une heure de religion ou de morale se fait lors de l'inscription de l'enfant et peut être modifié chaque rentrée entre le 15 et le 31 mai, pour l'année suivante.

Tous les élèves sont concernés, que ce soit en primaire ou en secondaire.

Peut-on changer en cours d'année ?

Non, le choix ne peut être modifié pour l'année suivante qu'entre le 15 mai et le 1er juin de l'année précédente.

Qui donnera le Cours de Philosophie et de Citoyenneté ?

Le Gouvernement, dans sa déclaration de politique communautaire 2014-2019, s'est engagé à créer ce cours en remplacement d'une des deux heures de cours de religion ou de morale sans perte d'emploi. Un décret prévoit donc d'attribuer, de manière transitoire, ce cours aux enseignants de morale et de religion en « **perte d'horaire** » à cause de la disparition d'une de ces deux heures.

Les actuels professeurs de morale ou de religion pourront-ils donner le Cours de Philosophie et de Citoyenneté ?

Oui. Mais les enseignants devront cependant remplir deux conditions à minima pendant la période transitoire (jusque 2021) :

1. Être titulaire d'un diplôme de niveau bachelier (instituteur, régent...) pour le primaire et pour le degré inférieur du secondaire, être titulaire d'un Master pour le degré supérieur du secondaire
2. Avoir suivi une formation à la neutralité.

En primaire, les professeurs de philosophie et de citoyenneté ne pourront pas donner religion ou morale dans la même implantation.

Il existe cependant deux dérogations à cette règle qui permettent à un enseignant de donner cours

de philosophie et citoyenneté dans la même école, **mais jamais à la même classe.**

Les deux dérogations prévues sont les suivantes :

1° dans les Pouvoirs organisateurs comptant moins de 6 implantations qui, sans recourir à cette dérogation, ne peuvent attribuer les périodes nécessaires.

Par exemple : dans votre commune, il y a 5 implantations (on entend par implantation plusieurs « écoles » qui dépendent d'une même direction) ou écoles, la commune peut attribuer à un même enseignant des périodes de CPC et de religion ou morale dans la même implantation ou école si elle n'arrive pas à l'organiser autrement.

2° dans les Pouvoirs organisateurs comptant au moins 6 implantations, si le respect de cette règle d'incompatibilité devait conduire l'enseignant concerné à exercer sa fonction d'enseignant de philosophie et de citoyenneté et de religion ou morale.

- a) Dans plus de 6 implantations ;

Par exemple : dans votre commune, il y a 10 implantations ou écoles, la commune peut attribuer des périodes de CPC et de religion ou morale à un même enseignant dans la même implantation ou école pour ne pas contraindre l'enseignant à devoir effectuer des prestations dans 7,8,9 ou 10 implantations.

- b) Si l'enseignant doit assurer, pour se rendre dans chaque implantation concernée, un déplacement de plus de 25 km depuis son domicile ou doit effectuer une durée de déplacement supérieure à quatre heures par jour, à l'aide des transports en commun.

En secondaire, les professeurs de philosophie et de citoyenneté pourront donner religion ou morale dans une même implantation mais pas aux mêmes élèves.

Les enseignants devront-ils avoir un titre spécifique pour donner le CPC ?

Aucun titre attestant des aptitudes pédagogiques et disciplinaires ne sera demandé pendant une période transitoire, jusque 2021. On ne peut que regretter qu'il ne soit pas donné une priorité aux enseignants qui détiennent les aptitudes adéquates pour ce cours, comme les instituteurs formés aux animations en philo avec les enfants, les détenteurs d'un master en philo ou encore les profs de morale en place. Ces conditions seront évidemment les mêmes pour les deux heures de CPC (l'obligatoire et l'optionnelle).

À partir de la rentrée 2021, les enseignants devront être détenteurs à la fois d'un titre « requis », c'est-à-dire le titre de « didactique du cours de philosophie et citoyenneté », et d'un titre pédagogique pour pouvoir prêter ce cours.

Est-ce que la « neutralité » du Cours de Philosophie et de Citoyenneté sera assurée ?

Le cours de philosophie et de citoyenneté est un cours général, les enseignants en fonction devront donc respecter les principes de neutralité tels que définis dans les décrets de 1994 et 2003 (l'article 4 du décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté ou l'article 5 du décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement, selon le cas).

Quels sont les principes de neutralité auxquels les titulaires du Cours de Philosophie et de Citoyenneté devront se soumettre ?

Ils seront soumis aux mêmes textes légaux que tous les enseignants de l'enseignement officiel (voir ci-dessous)

Article 4 du décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté, 31-03-1994 :

« [...] le personnel de l'enseignement forme les élèves à reconnaître la pluralité des valeurs qui constituent l'humanisme contemporain. En ce sens, il fournit aux élèves les éléments d'information qui contribuent au développement libre et graduel de leur personnalité et qui leur permettent de comprendre les options différentes ou divergentes qui constituent l'opinion. Il traite les justifications politiques, philosophiques et doctrinales des faits, en exposant la diversité des motivations. Il traite les questions qui touchent la vie intérieure, les croyances, les convictions politiques ou philosophiques, les options religieuses de l'homme, en des termes qui ne peuvent froisser les opinions et les sentiments d'aucun des élèves. Devant les élèves, il s'abstient de toute attitude et de tout propos partisans dans les problèmes idéologiques, moraux ou sociaux, qui sont d'actualité et divisent l'opinion publique ; de même, il refuse de témoigner en faveur d'un système philosophique ou politique, quel qu'il soit et [...] il s'abstient de même de témoigner en faveur d'un système religieux. De la même manière, il veille à ce que sous son autorité ne se développe ni le prosélytisme religieux ou philosophique, ni le militantisme politique organisés par ou pour les élèves. »

Article 5 du décret organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement, 17-12-2003 :

« [...] le personnel de l'enseignement officiel subventionné

- 1° adopte une attitude réservée, objective et constamment alertée contre le risque d'induire chez les élèves ou étudiants des préjugés qui compromettent ce choix ;
- 2° traite les questions qui touchent la vie intérieure, les croyances, les convictions politiques ou philosophiques et les options religieuses de l'homme, en des termes qui ne peuvent froisser les opinions et les sentiments d'aucun des élèves ;
- 3° s'abstient, devant les élèves, de toute attitude et de tout propos partisan dans les problèmes idéologiques, moraux ou sociaux, qui sont d'actualité et divisent l'opinion publique. Il amène les élèves à considérer les différents points de vue dans le respect des convictions d'autrui. De même, il refuse de témoigner en faveur d'un système philosophique ou politique quel qu'il soit. Il veille toutefois à dénoncer les atteintes aux principes démocratiques, les atteintes aux droits de l'homme et les actes ou propos racistes, xénophobes ou révisionnistes. Il veille, de surcroît, à ce que, sous son autorité, ne se développent ni le prosélytisme religieux ou philosophique, ni le militantisme politique organisé par ou pour les élèves. »





Qui sera en charge de l'inspection du CPC ?

Le décret d'octobre 2015 instaurant le cours de philosophie et de citoyenneté prévoit la mise en place d'une inspection spécifique pour ce nouveau cours. Cette inspection n'a pas encore été mise en place.

Est-ce que la référence aux décrets « Neutralité », la mise sous l'autorité des chefs d'établissement ou PO et l'inspection par la Communauté française constituent des garanties suffisantes de neutralité ?

C'est un garde-fou, mais certainement insuffisant. Un professeur de religion désigné par une autorité de culte pourra assurer le Cours de Philosophie et de Citoyenneté à condition de respecter les décrets « neutralité » et de passer sous l'autorité du chef d'école.

Quant à savoir si un parent pourrait refuser que son enfant ait cours avec un enseignant porteur de cette double casquette, seule une juridiction (le Conseil d'état) pourrait y répondre.

Par exemple : je refuse que mon enfant suive le Cours de Philosophie et Citoyenneté avec le professeur de religion de l'école, cela questionne sa neutralité, même s'il est par ailleurs agrégé de philosophie.

Les parents seront-ils informés de qui donne le cours avant de faire leur choix ?

Non. Il sera très difficile pour les pouvoirs organisateurs (PO) de donner cette information aux parents vu que ces PO doivent attendre que les parents déclarent leur choix entre les cours de religion, de morale et la deuxième heure de philosophie et citoyenneté. C'est à partir 31 mai, en principe, que les choix doivent être arrêtés administrativement pour organiser les attributions.

Cette situation risque de mettre les parents devant des choix cornéliens. Effectivement, comment expliquer aux enfants et aux parents que Madame M qui enseignait l'an dernier le cours de religion catholique devient professeur de philosophie et citoyenneté et que celle-ci n'enseignera plus religion catholique ?

Pour la FAPEO, malgré les incertitudes sur le « qui va donner le cours », nous engageons les parents à faire confiance aux pouvoirs organisateurs quant à leur capacité à mettre en œuvre ce programme ambitieux et novateur.

Est-ce que le CPC est certificatif ?

Oui. La première heure et la deuxième heure du cours de philosophie et de citoyenneté interviendront dans l'évaluation et la certification de l'élève, comme le sont actuellement les cours de religion ou de morale (ces cours sont repris au bulletin).

La trilogie de conférences citoyennes de l'AP de l'école de la Drève.

Darleen Pollet

Chargée de missions à la FAPEO

Entretien avec les parents de l'association de parents de l'école de la Drève.



1. Pourriez-vous me décrire en quelques lignes votre AP ?

Nous sommes l'Association de parents de l'école de la Drève à La Hestre, association qui a vu le jour en septembre 2009. Le comité est composé de 6 membres actifs et nous sommes assistés de quelques parents lors de nos différentes organisations (chasse aux œufs, conférences citoyennes,...).

2. D'où vous est venue l'idée d'organiser des conférences citoyennes ?

Nous avons envie de proposer une initiative originale. Celle-ci visait à intéresser les parents de l'école à des thématiques contemporaines qui pourraient susciter leur envie d'en savoir plus.

Nous voulions axer ces échanges autour de la formule actuelle des "conférences citoyennes" qui se démarquent des conférences classiques en ce que "l'orateur/trice" met à disposition un contenu sur lequel les personnes présentes sont invitées à réagir mais, plus encore, à le densifier sur base de leurs propres expériences et/ou connaissances du sujet.

3. Comment avez-vous choisi les thématiques ?

Nous avons essayé de dégager des idées fédératrices, qui peuvent concerner directement les parents. À l'heure actuelle, les questions d'ordre psychologique, liées au bien-être, à la responsabilité des parents, à l'avenir de nos enfants... nous semblaient être importantes à aborder.

Nous avons élaboré un ensemble de thématiques qui traitent de ces préoccupations : le rapport des enfants face aux produits numériques, le burnout des parents, les fameuses intelligences multiples et émotionnelles...

4. Quelle est la dynamique de la soirée ?

Elle repose sur deux temps : en première partie, nous échangeons autour de la thématique du jour. L'orateur/trice partage ses connaissances et les personnes interagissent. Dans un second temps, nous poursuivons la discussion de façon plus conviviale autour d'un verre de l'amitié.

5. Ces soirées participent-elles à la connaissance des parents entre eux ?

C'est là l'objectif majeur. Nous souhaitons amener un maximum de parents à nous rejoindre pour apprendre à nous connaître, à nouer des liens, à stimuler des envies de projets communs par la suite.

Ces conférences citoyennes sont un tremplin pour encourager la cohésion et la convivialité. Nos enfants passent plusieurs heures par jour ensemble et les parents se saluent parfois timidement devant les portes de classes. Nous le faisons pendant plusieurs années parfois, sans vraiment apprendre à nous connaître, c'est donc un moyen comme un autre de franchir ce cap et de se parler.

Pour le moment, nous ne parvenons pas encore à attirer beaucoup de parents pour ces conférences. Un ensemble de raisons pourrait l'expliquer, néanmoins nous espérons que notre élan de départ, associé à notre motivation, nous permettront, à l'avenir, d'accueillir de plus en plus de parents en ces occasions de rencontres organisées par l'AP.

Burn-Out parental : mythe ou réalité ?



Cette conférence-débat sera l'occasion de discuter ensemble de la fatigue et la difficulté d'être un « bon » parent dans notre société. Nous verrons comment nous épanouir dans ce rôle mais aussi – en même temps – dans les autres sphères de notre vie.

Bienvenue à tous !

Jeudi 16 mars 2017 à 19h
Réfectoire de l'École de La Drève
Rue Vanhulst, 15

P.A.F. : 1 euro (en faveur des enfants des écoles)
Bar à disposition & garderie pour enfants pendant la conférence

6. Quels sont les retours des participant-e-s ?

À l'issue des conférences, notre sentiment reste positif, ces moments sont forts appréciés par les participant-e-s.

Chacun-e en ressort avec des pistes de réflexions et d'actions : le but n'étant pas de juger ou de donner des leçons mais de partager, de voir comment on peut s'entraider ou user au mieux du contenu de nos échanges.

Ce sentiment positif ressenti est conforté après lecture des commentaires entre les participant(e)s via réseaux sociaux.

7. Est-ce que ce type de soirée demande une grande organisation ? Investissement important ?

Notre équipe est très soudée, dynamique et motivée. Chacun-e, au sein de l'Association, organise une partie de la construction de ces soirées.

L'un s'occupe de la logistique, l'autre de la publicité, un autre encore de la trésorerie...

Nous avons également la chance d'être soutenus, de façon marquée et continue, par les directions d'écoles (Mesdames Claire-Marie Dubois (pour les maternelles) et Nathalie De Gregorio (pour les primaires)) qui, en plus de nous prêter les locaux et le matériel, sont présentes lors de ces rencontres, avec enthousiasme. C'est là un appui fort important. Nous avons également le bonheur d'être appuyé et parrainé par notre échevin de la Santé, Mr. Bruno Pozzoni.

8. Quelle est la plus-value pour l'AP d'organiser ces soirées ?

On parle maintenant de l'AP, on sait qu'elle existe et à terme, nous espérons l'agrandir, et ainsi créer une véritable collaboration entre directions, enseignants et parents.

De plus, ces soirées nous permettent de participer activement à la vie de nos écoles et, grâce aux recettes, financer d'autres activités en faveur des enfants.

9. Avez-vous un retour particulier de la direction, des enseignant-e-s sur les soirées ?

Comme évoqué, les directions sont enthousiastes et nous soutiennent entièrement.

Ce soutien est une véritable opportunité, cela nous confère une crédibilité supplémentaire.

Les enseignant-e-s présent-e-s sont également enthousiastes, nous serions d'ailleurs très heureux d'en accueillir plus encore auprès de nous, car le travail qu'ils/elles réalisent quotidiennement avec nos enfants est absolument décisif et remarquable. Ils/elles sont à l'initiative de toute la formation intellectuelle, relationnelle et sociale des jeunes dont ils/elles ont la charge et nos écoles sont réputées pour la qualité de leurs enseignements. Leurs présences, leurs expériences et leurs connaissances du terrain sont assurément un plus pour nous, leur soutien pour notre AP est déterminant.

10. Est-ce que les parents vous proposent des sujets ?

Les parents nous proposent parfois spontanément des sujets à l'issue des échanges ou durant ceux-ci, à l'occasion d'une intervention. Nous en sommes encore aux balbutiements et nous espérons bientôt recevoir de nombreuses propositions.

À terme, ce que nous espérons, c'est que ce premier cycle de conférences soit l'occasion de donner envie à d'autres parents de venir proposer de partager leurs savoirs dans les domaines dans lesquels ils sont, eux, spécialisés.

Quel bonheur ce serait si nous avions un papa ou une maman boulanger-e qui viendrait nous expliquer les vertus du pain ; un parent qui travaille à l'ONE qui nous expliquerait comment travailler à l'épanouissement des enfants ; un parent sportif qui nous parlerait des bienfaits de l'exercice physique chez les enfants...

Nous aurons bientôt l'occasion de recevoir Bernard Bacq, qui est éducateur de formation et, surtout, un artiste reconnu et renommé qui viendra nous parler de l'importance de l'éveil artistique chez les enfants. Voilà ce que doivent être ces conférences, des relais pour d'autres rencontres stimulantes à venir.



Mamans Lectrices, Mamans Solidaires

Marie Wibrin

Vice-présidente de l'AP du Roton

Darleen Pollet

Chargée de mission à la FAPEO



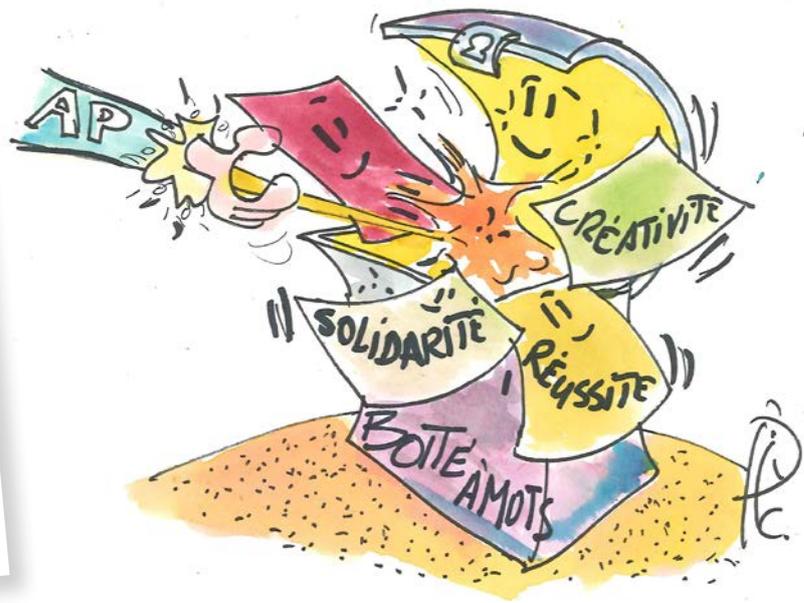
Presque 18h, un soir d'automne. La garderie va bientôt fermer. La plupart des enfants sont rentrés chez eux. Pas tous. Une maman pleure. La gardienne lit pour elle un mot écrit par l'institutrice. Celui-ci rappelle aux parents l'importance d'accompagner les enfants dans le processus d'acquisition de la lecture. La maman est hispanophone. Elle ne sait pas lire en français. Ce mot de l'institutrice, soucieuse – et c'est tout à son honneur – de faire progresser ses élèves, elle le prend en pleine face, comme un uppercut envoyé pour fissurer son image de maman.

Cette scène, dramatiquement banale, est arrivée à l'école du Roton comme elle est sans doute arrivée de multiples fois dans quantités d'écoles. Mais, ce soir-là, au Roton, d'autres parents étaient témoins. Et ces parents-là ont décidé que c'était fini. Fini de constater jour après jour à quel point les conditions dans lesquelles grandissaient les enfants dans l'école étaient inéquitables. Bien sûr, ils n'ont pas de baguette magique. Mais ils ont la motivation, la force du groupe et leur association de parents pour structurer leur envie de faire bouger les lignes.

Cette envie-là s'est concrétisée sous la forme d'une heure hebdomadaire consacrée au soutien à la lecture et ouverte à tous les enfants dont les parents ne pouvaient pas ou pas suffisamment, pour quelque raison que ce soit, les aider à apprendre à lire.

Et concrètement ?

Depuis presque une année maintenant, l'Association de parents organise une permanence tous les vendredis de 15h15 à 16h30. Lors de ces rencontres, les mamans se relaient pour que ce moment de soutien à la lecture puisse s'organiser. Le « cahier des charges » qu'elles se sont fixé, c'est de faire ce qu'elles font avec leurs propres enfants : lire les mots de la boîte à mots, lire des albums à haute voix, organiser des jeux qui mobilisent la lecture... De semaine en semaine, la créativité les conduit un peu plus loin et le fil conducteur, c'est toujours le plaisir partagé. Comme le dit Imane, une des mamans investies dans le projet : « pour moi, le soutien à la lecture, c'est un moment agréable et amusant qui permet aux enfants d'évoluer dans la lecture. Que ce soit grâce aux jeux, aux histoires racontées par les mamans ou bien à la lecture des mots de la boîte, les enfants travaillent sans stress, sans jugement, à leur rythme, et surtout avec le sourire... » Et comme le témoignage de Carine le confirme, le plaisir est dans les deux camps : « j'espère et j'aime croire que nous donnons l'envie aux enfants de progresser en lecture. Un dessin reçu, un "je vous adore madame" prouvent que l'on apporte quelque chose à ces enfants. Et c'est le plus important ».



Les bénéfiques sont plus nombreux qu'on ne le pense...

Au-delà du plaisir réciproque, ce moment, c'est une vraie leçon de vie, une expérience qui fait tomber les barrières. À l'heure où les préjugés sont à la mode dans les écoles : « les profs ne foutent rien, c'est bien connu ! », « beaucoup de parents ne suivent pas leurs enfants, c'est normal qu'ils soient en échec... », le projet de soutien à la lecture est un véritable pied de nez à ces représentations. Lors de ces moments, en tout petits groupes, les mamans se confrontent aux difficultés des enfants, elles comprennent mieux le désarroi des enseignantes qui font face quotidiennement à celles-ci dans des classes souvent trop peuplées. De leurs côtés, les institutrices sont surprises des retours encourageants des mamans de l'aide à la lecture, quand ces dernières leur rapportent les échanges qu'elles ont pu avoir avec certains parents des enfants accompagnés. Jamais le désintérêt ne transparait dans les discussions. Tous les parents d'enfants de 6 ans, tous, sans exception, rêvent que leurs enfants réussissent à l'école pour que leur vie d'adulte soit une réussite. Et l'enthousiasme des enfants aussi est un moteur évident. Comme le dit Wafa, une autre maman de l'association : « j'ai remarqué que beaucoup d'enfants s'investissent pour apprendre à lire avec beaucoup de courage et sans se démoraliser ».

On peut toujours s'améliorer...

La fin de l'année approche à grands pas et le bilan du projet est vraiment positif. Ceci étant, l'investissement en temps est conséquent et les mamans impliquées espèrent voir d'autres parents les rejoindre dans cette initiative solidaire. Pour le moment, 5 ou 6 mamans se relaient avec pour objectif d'être au moins deux par permanence. L'Association de parents espère rallier au projet au moins le double de parents pour l'année prochaine.



« Que ce soit grâce aux jeux, aux histoires racontées par les mamans ou bien à la lecture des mots de la boîte, les enfants travaillent sans stress, sans jugement, à leur rythme, et surtout avec le sourire... »

Tous pédagogues ?

La plupart des mamans impliquées dans le projet n'ont aucune formation pédagogique. Elles n'ont même pas forcément passé beaucoup d'années elles-mêmes sur les bancs de l'école. Est-ce un moins ? Est-ce un plus ? Ce qui est certain, c'est que toutes les mamans impliquées dans le projet sont habitées d'une certitude : plus tu répètes à l'enfant qu'il est compétent, plus il le croira. Plus il le croira et plus il le sera.

Et si cette certitude était quand même une baguette magique ?

Bien-être et yoga à l'école

Luc Pirson

Président de la FAPEO

FAPEO :

À l'école Philippe Geluck à Herseaux (Mouscron - Hainaut), tous les vendredis après-midi, les élèves de 3ème année primaire dans la classe de Madame Magali attendent avec impatience le « **moment cool** ».

Dès l'entrée dans la classe, on sent qu'il y fait bon vivre : pas de chahut, pas de conversations ni de comportement bruyant. Il y fait calme, cela sent bon, on y sent le respect. On est face à 24 élèves très studieux. De son côté, Madame Magali n'utilise que son sourire pour demander le calme. Elle entretient en permanence cette zen ambiance en n'élevant jamais la voix, mais en rassurant, aidant, rappelant les règles, toujours avec une extrême douceur dans la voix, avant chaque moment d'enseignement. Même les élèves les plus dynamiques de la cour de récré sont bien sages en classe ; quant aux moins téméraires, ils se sentent enfin à l'aise et osent s'exprimer quand ils sont interrogés.

Un papa témoigne : « *Quand mon fils est arrivé dans la classe de Madame Magali, on l'a vu changer, se métamorphoser. Sa grande sœur (qui a aussi été dans la classe de Madame Magali) et lui adorent cette institutrice. C'est aussi sûrement grâce à elle qu'il dit maintenant vouloir devenir poète plus tard. Ah si tous les enseignants pouvaient être comme Madame Magali. Je lui dis merci.* »



Magali GARREZ - Madame Magali :

Enseignante depuis 22 ans et ayant longtemps travaillé dans l'enseignement spécialisé, j'ai pu constater que le fait de se sentir bien au sein de la classe -lieu dans lequel l'enfant passe quand même à peu près 7 heures par jour- est primordial quant à la qualité et la facilité des apprentissages.

En effet, pour être disposé à apprendre et à accueillir les enseignements donnés, l'enfant se doit d'être ouvert, serein, bien avec lui-même et les autres... ce qui est loin d'être chose gagnée d'avance !

FAPEO :

En interrogeant la classe sur les éventuelles punitions que Madame Magali leur donne, en quoi elles consistent quand ils ne sont pas sages, s'ils préfèrent recevoir des punitions du style « recopier X fois ... » ou s'ils préfèrent : une séance de relaxation forcée... nous recevons une collégialité de regards médusés par la question ! Ils ne l'ont même pas comprise. Ils ne connaissent tout simplement pas le mot punition. Même si Madame Magali reconnaît avoir dû sortir récemment un élève particulièrement turbulent, force est de constater que le grand calme est la règle dans sa classe.



Magali GARREZ :

Les ateliers proposés se veulent donc être un moment de calme, de relaxation, de détente cérébrale et corporelle, favorisant à long terme la capacité de se gérer et de mieux se concentrer.

Bon nombre d'enfants sont soumis à des pressions de toutes sortes, passent beaucoup de temps sur des écrans, ne partagent plus que très rarement des moments réels de calme... donc un petit repli sur soi pour mieux s'ouvrir à soi-même d'abord, aux autres par la suite, est plus que nécessaire et semble porter ses fruits. Pour preuve, les enfants qui me racontent avoir utilisé quelques techniques respiratoires à la maison avant de s'endormir...



FAPEO :

L'atelier bien-être au complet se déroule en 3 parties que l'enseignante nous décrit :

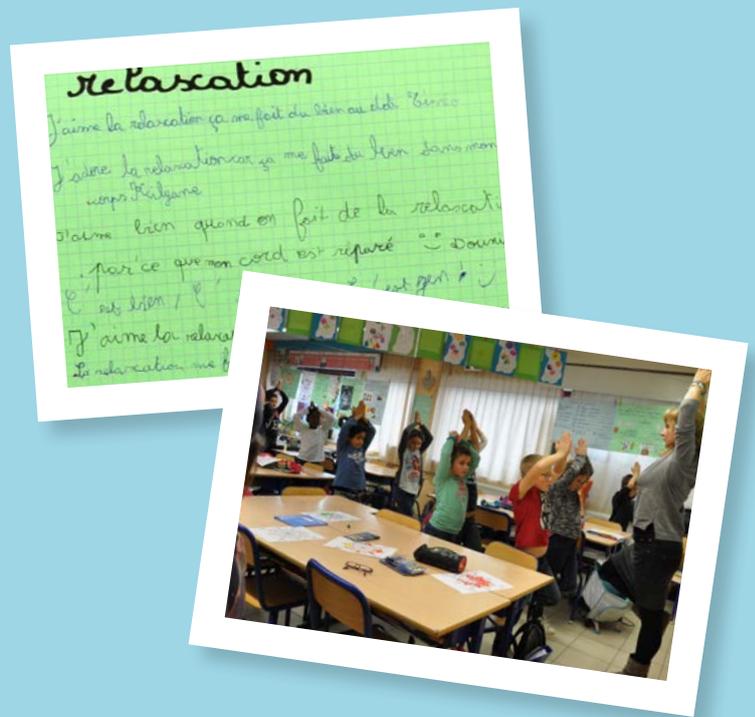
- 1ère partie : musique : chants, avec guitare ou CD
- 2ème partie : relaxation/yoga : exercices respiratoires, quelques postures simples regroupant équilibre et concentration, le tout sur fond musical
- 3ème partie : dessin « méditatif » : mandala ou autre

Magali GARREZ :

En général, l'atelier se déroule les 2 dernières heures du vendredi après-midi, mais quelques courtes séances sont données en semaine, en fonction des besoins et/ou envies, par exemple si je sens une sorte de nervosité ambiante. Au final, même 5 minutes suffisent à apaiser l'ensemble des enfants de la classe.

Magali GARREZ :

Au fil du temps, je constate une meilleure concentration, une facilité de réflexion et une meilleure cohésion dans le groupe. Les enfants les plus nerveux ont parfois un peu plus de difficulté à « lâcher prise » mais ils disent aussi en tirer profit et apprennent ainsi à se gérer tout en douceur.



FAPEO :

Magali GARREZ est pour l'instant seule dans l'école à avoir mis en place ces ateliers bien-être. D'autres enseignant-e-s commencent à s'intéresser à ses méthodes.

Prévu ou improvisé (quand par exemple elle comble la garde d'un collègue absent) son atelier peut parfois rassembler deux classes. Et tous confirmeront que c'est toujours avec le même succès.

Cette reconnaissance dépasse maintenant la frontière. C'est en France que Magali GARREZ a été récemment invitée à animer un atelier de relaxation pour les plus jeunes. Puisse-t-elle continuer à répandre ce formidable état d'esprit pour le bien de nos enfants !

Magali GARREZ :

Mon objectif est aussi ma façon de vivre. J'aime citer « mens sana in corpore sano ».



Merci à Madame Magali ainsi qu'au papa interviewé pour le temps qu'ils nous ont accordé.

Orthopédagogues ... mais qui sont-ils/elles ?

Flore Lecolier

Conseillère pédagogique à la FAPEO

Dans le cadre de la rubrique des « métiers de l'école », nous voulions faire le focus sur le métier d'orthopédagogue. À l'initiative de la commune d'Auderghem, une orthopédagogue a été engagée pour soutenir les enseignants dans les différentes écoles de la commune¹. C'est une expérience pilote et une première en Belgique francophone. Pauline Cougnet passe un jour par semaine dans chacune des écoles de l'entité pour soutenir les élèves en difficulté. L'objectif est clairement d'éviter l'orientation vers l'enseignement spécialisé.



Perrine Bigot
Orthopédagogue

Qu'est-ce que l'orthopédagogie ?

Avant de nous intéresser au métier, nous nous sommes d'abord renseignés sur ce qu'était cette discipline.

« L'orthopédagogie est définie par l'ensemble des méthodes et procédés d'enseignement qui visent à permettre aux enfants, aux adolescents et aux adultes aux prises avec des difficultés ou des troubles d'apprentissage, de pallier ces entraves et de développer au mieux leurs potentialités.

L'évaluation orthopédagogique consiste à préciser les difficultés que présente l'apprenant sur le plan des connaissances, des stratégies et des processus cognitifs, principalement en lecture, en écriture et en mathématique. Elle inclut le dépistage des apprenants pouvant présenter des difficultés d'apprentissage.²»

Le rôle de l'orthopédagogue consiste à prévenir l'apparition de certains troubles en identifiant tout d'abord certaines difficultés pouvant faire obstacle aux apprentissages de l'élève. Il/elle doit donc évaluer les capacités de celui-ci afin d'en détecter les éléments à travailler. Il/elle pourra ensuite intervenir auprès de l'élève en difficulté en lui fournissant des stratégies pédagogiques appropriées. Ce travail mené en collaboration entre l'orthopédagogue et ce dernier l'aidera à diminuer certains éléments qui lui sont problématiques qui entravent son bon cheminement scolaire.

Nous avons envie d'en savoir plus sur cette profession ... nous avons donc rencontré **Perrine Bigot**, orthopédagogue, afin de lui poser quelques questions.

1 www.rtf.be/info/regions/detail_auderghem-engage-un-orthopedagogue-pour-eviter-l-orientation-dans-l-enseignement-specialise?id=9522834

2 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Orthop%C3%A9dagogie> consulté le 19 mai 2017



Qu'apporte-t-il/elle de différent, de plus, qu'un-e instituteur/trice et qu'un-e logopède ?

Un-e orthopédagogue se différencie d'un-e instituteur/trice car il/elle est formé-e à l'accompagnement de la différence (handicap, troubles de l'apprentissage) et il/elle recherche en permanence des outils adaptés pour les besoins de l'enfant. Il/elle travaille en lien avec les enseignant-e-s afin de mettre en place des aménagements concrets et réalisables en fonction des conditions existantes.

L'orthopédagogue va observer l'enfant dans différentes situations de sa vie: à l'école, à la maison, avec ses parents, ses amis, ses professeurs, etc. pour comprendre au mieux ses besoins.

L'orthopédagogue se différencie aussi du logopède dans le sens où il/elle ne peut pas effectuer de tests, de bilans et de diagnostic. En logopédie on parle de rééducation, alors qu'en orthopédagogie on parle d'accompagnement. L'aide va être plus pédagogique, l'orthopédagogue va aider l'enfant dans ses apprentissages sans pour autant remplacer les rééducations spécifiques (logopédie, neuropsychologie, psychomotricité...). Ce sont clairement des missions complémentaires à celles-ci.

Qui peut faire appel à un-e orthopédagogue ? Dans quel cas ?

Les parents peuvent faire appel à un-e orthopédagogue si leur enfant éprouve des difficultés scolaires ou des difficultés dans ses apprentissages: lecture, écriture, langage oral, méthodologie, concentration, autonomie, confiance en soi etc.

L'orthopédagogie n'est pas encore très connue en Belgique, et surtout pas assez reconnue. Du coup, les parents qui se tournent vers un orthopédagogue ne peuvent malheureusement pas bénéficier d'un remboursement de cette prise en charge.

Quelles sont les missions générales d'un orthopédagogue ?

P.B. : Un-e orthopédagogue peut être amené-e à travailler auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'apprentissage, avec des troubles de l'apprentissage ou en situation de handicap. Sa mission est de proposer des outils adaptés pour que la personne puisse s'épanouir dans ses apprentissages, à l'école, à la maison et au quotidien.

Au-delà des outils et des aménagements qu'il/elle peut proposer, l'orthopédagogue est amené-e à rediriger la personne vers d'autres spécialistes si besoin, grâce à son regard global sur la personne: développement cognitif, psycho-affectif, moteur, etc. L'orthopédagogue est en lien avec toutes les personnes qui accompagnent l'enfant, l'adolescent ou l'adulte.

En Belgique il existe très peu d'orthopédagogues indépendants, la majorité des orthopédagogues sont des instituteurs/institutrices qui s'orientent ensuite vers l'enseignement spécialisé ou bien des professionnel-le-s (logopèdes, neuropsychologues, éducateurs, ergothérapeutes...) qui retournent dans leur spécialité avec des outils en plus à utiliser dans leur pratique.

Avez-vous d'autres informations qui pourraient intéresser les parents ?

L'orthopédagogie est amenée à se développer petit à petit en Belgique puisqu'elle apporte un accompagnement précieux aux enfants qui en ont besoin. Le travail en étroite collaboration avec les enseignants, les parents et les autres thérapeutes est indispensable afin de rendre les accompagnements cohérents et utiles à l'enfant.

C'est en développant une approche globale que nous pourrons, tous ensemble, accompagner au mieux les enfants qui souffrent souvent de leur différence. Cette différence parfois mal vécue pourra se transformer en une réelle richesse à mettre en valeur !

Est-ce qu'avec l'arrivée du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et l'augmentation de l'autonomie des établissements scolaires, nous pourrions imaginer que les écoles engagent des profils-métiers différents pour mieux répondre aux besoins des élèves et ainsi peut-être diminuer l'externalisation de l'aide qui se fait actuellement au détriment du portefeuille des parents?

L'avenir nous le dira ...



Moins d'élèves par classe: incontournable pour la réussite scolaire ?

Sarah Gauthier

Chargée de mission à la FAPEO

Une taille de classe réduite serait un facteur déterminant de réussite scolaire. C'est ce que nous entendons régulièrement de la part de nombreux enseignants mais aussi de la part de certains parents soucieux de l'influence du nombre d'élèves par classe sur la réussite scolaire, la qualité de l'enseignement et la qualité de vie de leur enfant dans la classe.

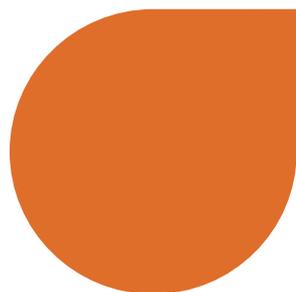
Cette problématique est pourtant épineuse et ne va pas de soi. La réduction de l'effectif en classe serait-elle la recette miracle pour améliorer la qualité de notre enseignement et amener tous les enfants à la réussite scolaire ?

Pour les parents, à titre individuel, la réussite scolaire est ce que nous constatons à travers les interrogations, les bulletins et le passage de classe de nos enfants. Au niveau du système scolaire, ce sont les indicateurs – tels que les résultats aux évaluations du Certificat d'Etudes de Base (CEB), du Certificat d'Etudes du Premier Degré de l'enseignement secondaire (CE1D), du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) ou encore des tests internationaux – qui permettent de déterminer la réussite scolaire.



Au niveau européen, l'Organisation pour la Coopération et le développement en Europe (OCDE) qui étudie et analyse chaque année dans son rapport Regards sur l'éducation, les systèmes scolaires des pays européens. L'effectif en classe est ainsi pris en compte parmi d'autres indicateurs. Il ressort de ce rapport qu'en Fédération Wallonie Bruxelles (FWB), les effectifs par classe varient parfois sensiblement entre les établissements des réseaux libres (confessionnel et non confessionnel) et les établissements des réseaux officiels (Wallonie-Bruxelles Enseignement et officiel subventionné)¹. Selon ce rapport, les élèves seraient plus nombreux par classe dans le réseau libre. Cela signifie-t-il que les résultats scolaires de ces élèves sont moins bons ? C'est plutôt la tendance inverse que l'on remarque : les élèves du réseau libre ont de meilleurs résultats scolaires. Cela voudrait-il dire que ce réseau est plus performant ? Non, c'est plutôt que les établissements du réseau libre accueillent plus d'élèves de milieux favorisés, facteur déterminant de réussite scolaire.

Si un effectif réduit d'élèves dans une classe ne semble donc pas être, selon ces études, un élément déterminant pour la réussite scolaire des élèves, il semble tout de même que, dans certains cas, il puisse être bénéfique. Mais à combien d'élèves par classe peut-on estimer ce bénéfice ? Avec quel type d'élèves ? Et à quels niveaux d'enseignement ?





Les travaux sur le système éducatif français, des économistes Thomas Picketty et Mathieu Valdenaire¹, ont montré qu'il était possible d'améliorer la réussite scolaire des publics plus défavorisés grâce à une réduction de l'effectif en classe. Selon ces deux chercheurs, à effectif égal de 22 élèves en classe de 1^{ère} et 2^{ème} primaire, les résultats aux évaluations sont en moyenne 14,3% plus faibles pour les élèves des établissements en Zone d'Education Prioritaire (ZEP)² par rapport aux élèves hors-ZEP. Cet écart se réduirait de moitié si l'on diminuait l'effectif de classe de la première catégorie à 16 élèves. Selon eux, il n'existerait plus d'écart de résultats si on arrivait, pour les classes de ces établissements, à environ 10 élèves. C'est également ce que soulignent les résultats de l'étude STAR et SAGE, qui a été menée aux Etats-Unis au début des années 90. Ils révèlent en effet que la réduction de la taille d'une classe devient bénéfique pour cette catégorie d'élèves si les effectifs s'approchent d'une groupe de taille « familial »³. Ces différentes recherches ajoutent que la réduction de l'effectif des classes a de moins en moins d'effet plus on monte dans les niveaux d'enseignement.

Au vu de ce constat, ne serait-il donc pas pertinent d'appliquer ce type de mesure en FWB de manière ciblée, dans les classes de primaire des établissements qui accueillent les publics les plus défavorisés ? A cette question, nous serions tentés de répondre par l'affirmative. Néanmoins, il semble qu'à elle seule la réduction de l'effectif d'une classe ne soit pas la solution.

Les facteurs externes à l'école ont un poids prépondérant. En effet, les facteurs sociaux sont les facteurs les plus déterminants dans la réussite scolaire des élèves. D'ailleurs, les liens entre inégalités sociales et inégalités scolaires n'est aujourd'hui plus à démontrer. Et en la matière, la FWB fait partie des mauvais élèves des pays de l'OCDE. Dans cette perspective, que peut-on encore faire dans l'école pour influencer positivement sur la réussite scolaire de tous ? Selon le classement de John Hattie¹, le facteur « petite classe » a peu d'effet sur la réussite scolaire des élèves. Par contre, ce qui semble véritablement déterminant, c'est l'encadrement des élèves par l'enseignant au sein de sa classe et ses pratiques pédagogiques : feed-back de l'enseignant, relation de confiance entre l'enseignant et l'élève, programmes encourageant la lecture, formation continue de l'enseignant etc. Par ailleurs, de nombreuses études ont également montré que la taille de l'école importait plus que la taille de la classe. Le sentiment d'appartenance est en effet – parmi d'autres facteurs – une composante essentielle d'un bon « climat scolaire », lui-même décisif pour la réussite scolaire de tous. Ne serait-il donc pas nécessaire de concentrer les efforts sur ces différents aspects plutôt que sur le nombre d'élèves par classe ?

Le texte intégral de cette analyse, « Moins d'élèves par classe: incontournable pour la réussite scolaire ? », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses 2017 ».

1 Rapport de l'OCDE, « Quels sont les taux d'encadrement et la taille des classes ? », Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE, 2014, p.472-473.

2 PICKETTY T., VALDENAIRES M., « L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français : Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995 », Les Dossiers de l'Education Nationale, n°173, mars 2006.

3 L'équivalent des écoles en « Encadrement Différencié » en Belgique.

4 LAFONTAINE D., « Réduire la taille des classes dans l'enseignement fondamental : pour des discriminations vraiment positives... », Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale – Université de Liège, Novembre-Décembre 2002, p.258.

5 Cf. Site internet Visible Learning. John Hattie a fait des recherches sur plus de 800 études qui résument plus de 50.000 études individuelles. En tout, 250 millions d'élèves ont été concernés par ces recherches sur la réussite et l'apprentissage.

<https://visible-learning.org/fr/john-hattie-classement-facteurs-reussite-apprentissage/>

Grâce à Super Nanny, soyez une bonne mère et une femme modèle !

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Plutôt que de larmoyer sur des éternels « avant c'était mieux » et « pourtant, on a toujours fait comme ça », soyons clairs : la société évolue, ses modes de consommation, la pédagogie, l'accès à l'information, l'organisation familiale, la structure du marché de l'emploi, l'organisation du travail, etc. Alors si vous, parents, ne vous en sortez pas avec vos enfants, c'est normal ! Heureusement que la télévision, et plus précisément la télé-réalité, est là pour vous aider au mieux dans cette mission à hauts risques ! Entre les « Pascal le Grand Frère », « SOS ma famille a besoin d'aide », « Super Nanny », « L'Incroyable Famille Kardashian » – autant prendre des exemples de qualité – ou encore « Deux Nannies d'Enfer », comment pouvez-vous encore avoir des difficultés avec vos enfants et au sein de votre famille puisque tout vous sera expliqué sur les différentes façons de vous y prendre, de vous comporter et de tenir votre maison ! Car il est temps de remettre de l'ordre. Et en matière d'ordre, Super Nanny s'y connaît : « 20 années comme gouvernante auprès de familles... », ce n'est pas rien.

Super Nanny et sa vision de la famille

Sylvie, en 10 jours d'émission, ne peut mettre que des sparadraps sur des hémorragies. Les familles vont mal, les deux parents semblent malheureux dans leurs rôles respectifs, mais ... Super Nanny ne remet pas en question le partage du temps enfants/travail. Quand des mamans se disent malheureuses à la maison avec leurs enfants, Sylvie ne leur propose pas plus d'interactions sociales ou autres activités pour revaloriser des femmes en manque criant d'estime et de reconnaissance. Au contraire, Super Nanny a attribué des rôles et comportements définis et précis en fonction de chaque sexe. Pour elle, il y a une série d'attributs et de comportements qui reviennent à la mère, et toute une série d'autres au père.



Être papa

Par exemple, quand la voix off nous dit « *Résultat : quand Benoit rentre à la maison, il trouve quatre enfants qui n'en font qu'à leur tête et une épouse totalement démotivée qu'il a bien du mal à aider.* ¹ », ou encore « *Imaginez une famille où le papa a pris la place de la maman.* ² », comment ne pas s'indigner sur ces rôles attendus ? Quelle pression sociale placée autour de ces parents qui ne sont pas heureux et épanouis dans les rôles qu'ils occupent ? Dans l'exemple ci-dessus, pourquoi est-ce que Benoit est là « pour aider » sa femme ? N'est-il pas également le père de leurs quatre enfants ? N'habite-t-il pas également au domicile familial ? Pourquoi est-ce que le rôle de père ne serait uniquement limité à une aide au sein d'une famille ?

Lorsque Super Nanny évoque le rôle du père, ce sont souvent les mêmes caractéristiques qui reviennent : chef de famille, autorité, papa qui a du mal à trouver sa place, qui ne doit pas être trop câlin, qui doit représenter la force et la stabilité. La maman, quant-à-elle, représente la douceur, les câlins et la tendresse. Ah bon ? Nous sommes obligées ?

Être maman

Puisque la maman est à la maison, s'occupe du ménage et des enfants, de la tenue de la maison, des repas et de la propreté, elle devrait au moins faire semblant d'y prendre du plaisir, non mais ! Parce que l'organisation de la famille n'est pas remise en cause, peu importe qu'elle se sente bien ou non dans cette fonction, le tout est qu'elle le fasse bien, et avec un sourire s'il vous plaît ! La pression sociale mise sur les mamans reste extrêmement forte. Une maman peut voir les regards désapprobateurs par rapport à ce qu'elle fait, les discours culpabilisants sur ce qu'est ou n'est pas une bonne mère, les « conseils » fournis par un entourage plus ou moins proche et plus ou moins bienveillant. Seulement, ces conseils s'adressent principalement à la maman, le papa étant assigné à d'autres contraintes sociales stéréotypées, par exemple : un homme doit savoir bricoler, subvenir aux besoins de sa famille, être fort, aimer le foot et le sport en général, etc. Ces rôles entretenus par différents canaux jugent les personnes qui sont en marge de ces attitudes et caractéristiques attendues. Lorsqu'une maman dit « *J'ai peur du regard des gens, qu'ils pensent que je suis une mauvaise mère.* »³, c'est toute cette pression sociale qui est mise en avant et contre laquelle l'émission ne se positionne pas, au contraire.

Être femme

D'autant plus qu'une mère doit avant tout rester une femme et plaire à son mari, Super Nanny insiste très fortement sur ce point. Elle finit d'ailleurs, dans la plupart des émissions, par emmener les mamans chez le coiffeur/esthéticien/maquilleur. Elle se doit de prendre soin d'elle pour raviver la flamme, son conjoint pouvant être aussi négligé qu'il le désire. Message : les mamans sont des femmes qui doivent prendre soin d'elles pour rendre fiers leurs conjoints et familles. Sommes-nous revenus dans les années 50 et leur idéal de la ménagère parfaite jointe à la femme parfaite ? À quand le retour des cours de cuisine et de couture pour les femmes ?

Le texte intégral de cette analyse, « Grâce à Super Nanny, soyez une bonne mère et une femme parfaite ! », est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique « Analyses 2017 »



Ce systématisme présent dans chaque émission continue à renforcer les rôles genrés et stéréotypés au sein des couples. La maman, la femme, représente la douceur, les câlins et la féminité, féminité qui s'exprime à travers l'utilisation de maquillage, de cire épilatoire et de vêtements propres et moulants. Elle doit susciter le désir de son conjoint, sans quoi il ira retrouver d'autres femmes.

Et après ?

Est-ce vraiment ce modèle familial-là que nous avons tous envie de voir porté en exemple ? Celui que nous prendrions comme référence par excellence et qui conviendrait à toutes les familles ? Nous sommes en 2017, la société est en profonde mutation, l'image de la famille parfaite traditionnelle est révolue depuis de nombreuses années et pourtant ... son image continue à subsister, tant dans les livres, les manuels, certaines séries ou films que dans des émissions de semi-télé-réalité à succès. Devons-nous réellement acquiescer silencieusement au vu du modèle et des clichés proposés et perpétués ? Voulons-nous réellement de cette famille type pour nos enfants ?



- 1 « Marin et hôtesse de l'air, nos enfants nous font payer nos absences » - 17/09/2016 – Voix off – 7 :20
- 2 « Mon mari est trop laxiste avec nos enfants » - 01/07/2016 – Voix off - Intro
- 3 « La famille d'adolescents » - 03/09/2014 – Jennifer – 27 :07

Ensemble avec les personnes extraordinaires : sensibilisation au handicap

Darleen Pollet

Chargée de mission à la FAPEO

Flore Lecolier

Conseillère pédagogique à la FAPEO



Le vendredi 12 et samedi 13 mai, la FAPEO a participé à l'événement « Ensemble avec les personnes extraordinaires » à Marcinelle.

« Ensemble Avec les Personnes Extraordinaires » est une organisation de la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) de la Province du Hainaut et de l'association « Vers la Vie ». Il s'agit d'une manifestation publique et gratuite qui se déroule sur deux journées.

Organisée depuis 2008, son objectif principal est de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap en sensibilisant le public valide au handicap et en facilitant la rencontre entre les personnes ordinaires (valides) et les personnes extraordinaires (en situation de handicap) au moyen du jeu, du sport, de la culture, de l'information, du dialogue, ... Pourquoi ensemble ? C'est l'occasion de partager les expériences, d'avancer pour mener des réflexions sur des thèmes liés au handicap et surtout du vivre ensemble.

Le but de ces deux jours étant de déboucher sur des solutions à concrétiser avec les pouvoirs publics, le secteur éducatif ou médical, les associations actives dans le secteur de la santé et du handicap, elles aussi présentes, et bien entendu les citoyens, qu'ils soient valides ou en situation de handicap.

Cette rencontre « d'égal à égal », entre deux publics qui se croisent trop rarement, se déroule dans des circonstances festives et décontractées et fait la part belle aux talents des personnes extraordinaires à travers toutes les activités

mis en place ainsi qu'à l'engagement et à l'énergie des personnes valides qui rejoignent ce beau projet.

Dans un climat de solidarité, de citoyenneté, de divertissement et de convivialité, de nombreuses activités sont proposées sur un site de 2 hectares.

Le vendredi : Journée Extra'Kids

Les rencontres extra'kids sont des journées de rencontres organisées par le Service animation et sensibilisation au handicap (SAPASH) de la DGAS entre les enfants de l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé. Ces rendez-vous interactifs entre les élèves issus de toute la province du Hainaut sont proposés gratuitement. Plus de 850 enfants participaient à quelque 60 activités proposées durant la journée.

Alors entre les activités proposées par les associations, la visite de Joachim Gérard médaillé aux « Jeux paralympiques de Rio » en tennis, le lâcher de ballon, le spectacle de Remy Bricka, ... chacun et surtout ensemble, a pu y trouver son compte.





Le samedi : Journée familiale

La deuxième journée de cette manifestation était axée sur la détente, la convivialité et les loisirs, avec le village des enfants, des spectacles, des expositions, des activités sportives et handisports, le défilé des géants extraordinaires, des ateliers ludiques de mise en situation qui permettent de prendre un instant la place de personne en situation de handicap.

D'autres activités sportives étaient également programmées depuis le site, des rando-cyclo, balade moto, marche nordique, marche sportive, randonnée en joëlette ou encore jogging enfants / adultes.

La FAPEO, sensible à la cause des enfants porteurs d'un handicap, y tenait un stand

La FAPEO est particulièrement sensible à la question du handicap. C'est pourquoi, nous tenions à être présents ces « deux jours extraordinaires ».

Pour que tous les enfants puissent s'épanouir à l'école, nous pensons qu'elle doit répondre à six critères : une école bienveillante, gratuite, ouverte à tous, citoyenne, sans échec et surtout, pour ce qui nous préoccupait prioritairement en cette journée : une école inclusive. L'inclusion est le fait d'accueillir au sein de l'école des enfants porteur de handicap et pouvoir les amener au meilleur de leurs possibilités tout en aménageant les conditions matérielles et/ou pédagogiques pour qu'ils aient les mêmes chances que les autres enfants. Dans le Mémoire de la FAPEO, une de nos revendications est « une spécialisation de l'enseignement plutôt qu'un enseignement spécialisé ». Nous nous positionnons donc clairement dans cette optique.

Lors de la journée des enfants extraordinaires, nous invitons les enfants à faire le choix d'une école où il fait bon vivre. Un jeu de fléchette était proposé. Les enfants devaient lancer leurs fléchettes dans chacune des 6 zones représentant les 6 composantes de l'école idéale. Pour permettre à tous les enfants de réussir le défi, nous avons adapté notre animation en fonction des enfants qui ont joué. Tous ont réussi à parvenir à viser sur les 6 zones.

Si, à l'école, on acceptait tous les enfants, l'école serait plus inclusive ...

Si, à l'école, on encourageait plutôt le plaisir de jouer ou d'apprendre plutôt que la compétition, l'école serait peut-être aussi plus inclusive...

Un autre jeu proposé était le jeu de massacre aux inégalités : sur chaque boîte étaient écrites des phrases qui illustraient des discriminations. Les enfants se sont donné à cœur joie pour détruire ces inégalités.

Nous avons pu échanger avec des parents d'enfants de l'enseignement ordinaire et du spécialisé sur cette question de l'inclusion. Nous pensons que c'est en rapprochant les enfants qu'on avancera vers une école plus juste. L'initiative des « journées des enfants extraordinaires » encourage le « vivre ensemble » pour tous ...

Les jeux de l'amour, sans le hasard

L'équipe de Question Santé asbl

Et si, pour parler autrement de méthodes contraceptives, on partait des connaissances des jeunes? Et si, pour y parvenir, on leur proposait un jeu interactif qui fait (aussi) marcher les méninges, tout en déliant les langues ? Avec "Contraception, le jeu", bingo, ça marche !

L'histoire de "Contraception, le jeu" a commencé au sein du centre de Planning familial Aimer Jeunes. L'équipe avait imaginé de proposer des cartes avec des photos de différentes méthodes contraceptives : il fallait les reconnaître, puis y accoler deux caractéristiques, grâce un système de "scratches". C'est cette idée que Claudine Cueppens, du Cedif¹, entourée par un comité de lecture, a finalisée, en livrant une boîte de jeu sobre et efficace.

Quelque chose à faire

"La version 'artisanale' du jeu a tout d'abord été testée lors d'une Semaine Sida organisée par le service Promotion de la Santé à l'Ecole de la Ville de Bruxelles, relate Claudine Cueppens. Les élèves de 3^è et de 4^è passaient en petits groupes de stand en stand, mais pour un temps limité. Nous voulions leur proposer une animation au cours de laquelle ils auraient 'quelque chose à faire' et le principe de ce jeu le permettait. L'expérience a très bien fonctionné, y compris, assez étonnamment, auprès des garçons." Bref, il ne restait plus qu'à "professionnaliser" le concept, puis à le tester à nouveau, avant de le lancer, en 2016. L'ensemble de cette démarche a duré deux ans².

En pratique, le jeu, édité à 500 exemplaires et vendu 40 euros³, se compose d'un panel de 11 cartes avec un visuel évoquant une méthode contraceptive. Aux joueurs de trouver laquelle (ce qui n'est pas forcément évident) et d'y apposer une des languettes indiquant le "bon" nom. Le tout sans opter pour les 2 propositions en trop - eh oui, il y a un piège! -. Elles portent les mots "retrait" et "douche vaginale", méthodes non visualisées car non efficaces.

La deuxième étape, encore moins simple, consiste à accoler aux visuels deux des 25 signets comportant des caractéristiques. Par exemple : "est efficace 24 heures après la pose". Ou bien : "est réutilisable plusieurs fois". Détail important, tant des "inconvenients" que des "avantages" figurent parmi les caractéristiques citées, ce qui contribue à ne donner aucune préséance à l'une des méthodes. Par ailleurs, on peut, aussi, se servir de languettes blanches pour inscrire (avec un marqueur effaçable) d'autres propositions.



Derrière les mots

Les séances menées auprès des jeunes (à partir de 14 ans) ont fréquemment montré que leurs connaissances de base des différentes méthodes contraceptives étaient plutôt acquises. En revanche, les caractéristiques des contraceptifs et leurs "bonnes" utilisations restent, elles, largement plus méconnues. Sur ce plan-là, tout comme dans sa déconstruction des idées fausses, le jeu prend tout son intérêt. Au final, les échanges en cours de partie devraient renforcer l'idée selon laquelle le "bon" choix est celui qui convient le plus à la personne ou au couple... bien informé(e). En effet, comme le précise le texte d'accompagnement, *"La meilleure contraception est celle qui est adaptée à l'âge, aux antécédents familiaux et médicaux, à la situation sociale, religieuse, affective. Et l'élément le plus important, c'est la satisfaction de la femme ou du couple avec la méthode, choisie sans pression"*.

Une dernière précision : rien n'empêche d'utiliser ce jeu pour une remise à niveau de professionnels concernés par ce type de problématique (par exemple, le jeu a été testé sur des sages-femmes), ou bien, pourquoi pas, lors de séances organisées pour des groupes d'adultes. Rien n'empêche non plus, souligne Claudine Cueppens, de dévier le débat vers les IST (Infections sexuellement transmissibles), ou sur le choix d'avoir un enfant, etc. Le tout, bien sûr, sans oublier de s'amuser.

Tu animes ? Pas de panique!

En évitant de proposer un plateau de jeu, la formule actuelle ouvre différentes possibilités d'utilisation : pour de grands ou de petits groupes, en ne sélectionnant que quelques fiches ou bien toutes, en laissant place au hasard d'un tirage, ou pas. Un Quizz de 10 questions complète l'ensemble. Du côté de l'animateur/trice, pas de panique : dans la boîte, le guide explicatif donne les réponses et les renseignements les plus utiles ou nécessaires au jeu.

"Partir des connaissances des joueurs relève d'une démarche vraiment intéressante, souligne Claudine Cueppens. De plus, ici, puisqu'il faut également trouver les caractéristiques des méthodes, les préjugés et les idées reçues s'expriment aussi, et de manière très rapide. Dès lors, même si, en lui-même, le jeu peut être bref, les questions qu'il fait émerger exigent souvent du temps."

1 Centre de Documentation et d'information de la FLCPF, 34 rue de la Tulipe, Bruxelles. 02 502 68 00. cedif@planningfamilial.net

2 Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Cocof.

3 Le jeu peut être commandé sur www.planningfamilial.net

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Dreams

Alors que les dieux étaient réunis dans les grandes salles du temple ils commencèrent à illuminer le ciel de constellations. Soudain, ils remarquèrent que les portes du temple étaient restées grandes ouvertes. Les dieux décidèrent de découvrir QUI s'était caché parmi eux. Ensemble, toutes les « personnes » présentes durent placer les Etoiles dans le ciel, de manière à ce que tous les dieux puissent y reconnaître la vraie vision. Seul le mortel devrait repartir ses Etoiles dans le firmament, au hasard et sans inspiration divine. Et c'est ainsi que les dieux, entamèrent le jeu. Dreams se situe entre Dixit et le Loup-Garou, un peu poétique joliment illustré.

Dès 8 ans, de 3 à 6 joueurs



Les aventuriers du rail - mon premier voyage

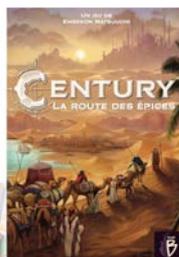
Pour jouer avec toutes la famille au célèbre jeu « Les aventuriers du rail », une seule solution : se jeter sur la version « mon premier voyage » ! Le jeu propose un nouveau plateau de l'Europe avec des routes plus petites, de belles illustrations, mais un mécanisme de jeu semblable au jeu original. Avec cette version simplifiée, les jeunes joueurs et joueuses y prendront autant de plaisir que le reste de la famille.

Dès 6 ans, de 2 à 4 joueurs

Century : la route des épices

Faites la découverte des beautés de la route des épices et de ses marchés colorés à travers ce très beau jeu. Des choix à effectuer chaque tour, un nombre infini de stratégies possibles, un jeu très équilibré où vous ne serez jamais sûrs de gagner ... ce jeu pourrait rappeler Splendor à certains tout en restant différent. En plus de sa thématique et des mécanismes de jeu très agréables, ce jeu exceptionnel vous donnera envie d'y rejouer encore et encore.

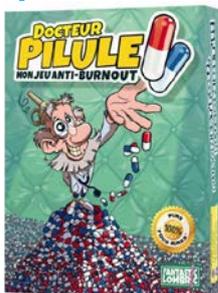
Dès 8 ans, de 2 à 5 joueurs



Docteur Pilule

Echappez-vous de la clinique du Docteur Pilule en faisant deviner un maximum de mots à votre coéquipier. Mais attention, vous aurez toute une série d'effets secondaires délirants à cause des pilules du Docteur ! Ce petit jeu à gages est absolument délirant, intense et épuisant (à force de rigoler). Vous en passerez des soirées à vous marrer !

Dès 10 ans, de 4 à 10 joueurs



Mafiozoo

Piero le chacal est tombé, incarcéré à Al Cat-Rat pour 20 ans, une place d'affranchi se libère. Sarez-vous saisir l'opportunité ? Soudoyez les membres influents de « la famille » pour obtenir leurs faveurs, envoyez vos hommes de main pour convaincre et étendre votre influence, contrôlez des quartiers qui vous rendront plus riche, plus puissant-e et ne négligez pas le parrain, il pourrait vous être utile... Mafiozoo est un jeu dont les règles se lisent très vite mais qui va vous occuper l'esprit à travers des choix difficiles, des réflexions, des butins ... bon jeu !

Dès 10 ans, de 2 à 4 joueurs



LA FAPEO qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la fédération qui regroupe les parents et les associations de parents des écoles de l'Enseignement Officiel, avec un Conseil d'Administration composé de parents actifs dans leur Association de Parents, et d'une équipe de permanents. La FAPEO défend depuis 50 ans les parents et les élèves pour une école équitable, un enseignement de qualité, la gratuité, une place pour tous ... parce que tous les enfants méritent une école qui les amène à la réussite, dans un cadre accueillant accessible à tous.

Quels sont nos objectifs ?

Favoriser et soutenir la participation active des parents, encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves, représenter les parents au sein des instances de consultation de l'Enseignement.

Ainsi, nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un soutien pratique via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de séances d'information dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de s'affilier à la FAPEO afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Mise en réseau des AP
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Tarifs préférentiels sur certains événements ;
- Diffusion des événements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !

FAPEO asbl
Rue de Bourgogne 48 - 1190 Bruxelles
Tél : 02 527 25 75
E-mail : secretariat@fapeo.be
Site : www.fapeo.be

Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site
et suivez-nous sur Facebook pour être tenus au courant des actualités du monde de
l'enseignement !

www.facebook.com/lafapeo

www.fapeo.be/newsletter/

Vient de paraître dans la collection

Liberté j'écris ton nom

Le livre

L'augmentation de l'espérance de vie, dans un corps plus sain et en meilleure forme jusqu'à des âges avancés, a marqué les progrès médicaux de ces dernières décennies. Dans ce contexte, au-delà de la thérapie, le domaine de la santé a donné naissance à l'"augmentation humaine", déjà bien présente dans nos sociétés en quête de liberté, de bien-être et de performance.

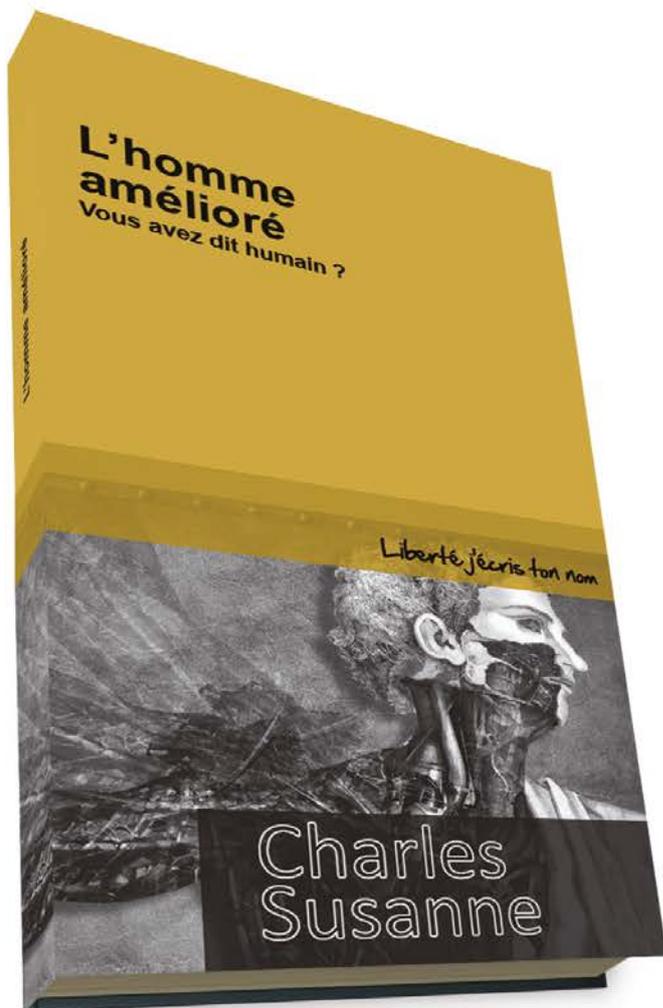
Moins théorique que le transhumanisme et certainement moins utopique que le posthumanisme, le concept d'"homme augmenté" correspond aujourd'hui à une amélioration artificielle des capacités humaines à des fins utilitaires de santé ou, plus étonnamment, de travail. Cet essai propose au lecteur d'amorcer une réflexion sur cet homme amélioré, d'accumuler des idées pour lui permettre de prendre conscience de la problématique et de ses enjeux éthiques et d'en faire sa propre philosophie.

L'auteur

Docteur en biologie, Charles Susanne enseigne l'anthropologie et la génétique humaine à l'ULB et à la VUB où il fut doyen de la faculté des Sciences entre 1988 et 1992.

Docteur honoris causa des universités de Szeged, Toulouse III Paul Sabatier, Bucarest et Eötvös Loránd à Budapest, il est également past-président de l'European Anthropological Association.

Il a récemment dirigé la publication *Transhumanisme. À la limite des valeurs humanistes* (Memogrames, 2015).



10€ l'exemplaire

En vente directe au Centre d'Action Laïque,
sur commande via la librairie en ligne
www.laicite.be/eshop
ou par virement au compte du CAL :
IBAN BE16 2100 6247 9974 - BIC GEBABBE, en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication (frais de port : 1,89 €)
CAL, campus de la Plaine ULB – CP 236,
1050 Bruxelles
Contact éditions : 02 627 68 60 – editions@laicite.net



L'auteur vient
à votre rencontre



illustratrice : Stéphanie Pareit